

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

LP

Question écrite n° 34291

#### Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les effectifs dans les lycées professionnels au sein de la filière maintenance des équipements industriels. Le projet de loi de refondation de l'école prévoit la création de 60 000 postes d'enseignants en cinq ans sans même que la variation du nombre d'élèves ne soit communiquée. Elle souhaiterait qu'il lui indique le nombre de professeurs et d'élèves en lycée professionnel dans la filière maintenance des équipements industriels, et la variation depuis six ans.

### Texte de la réponse

L'attention du ministre a été appelée sur les effectifs dans les lycées professionnels au sein de la filière maintenance des équipements industriels et leur évolution depuis six ans. L'évolution des effectifs d'élèves de 2007 à 2012 est la suivante :

	2007-	2008-	2009-	2010-	2011-	2012-
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Maintenance des équipements industriels (bac pro)	9 063	11 595	18 901	22 387	20 991	18 683
Maintenance des equipements industriels (BEP)	8 688	13 176	4 453	0	0	0

Les données ci-dessous présentent en outre l'évolution des effectifs d'enseignants mesurée en « équivalent temps plein » (ETP). Ces données ne sont disponibles qu'à partir de 2008. Certains cours étant organisés pour des élèves de filières différentes le nombre d'ETP se réfère à la filière la plus nombreuse ce qui peut conduire à indiquer « 0 » ETP dans une filière donnée.

	2007-	2008-	2009-	2010-	2011-	2012-
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Maintenance des équipements industriels (bac pro)		1 455	2 544	2 998	2 849	2 579
Maintenance des équipements industriels (BEP)		1 790	711	0	0	0

#### Données clés

Auteur : Mme Isabelle Le Callennec

Circonscription: Ille-et-Vilaine (5e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 34291

Rubrique: Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE34291

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>30 juillet 2013</u>, page 8050 Réponse publiée au JO le : <u>15 octobre 2013</u>, page 10845